



**PRÉFET
DE LA
CÔTE-D'OR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la coordination des politiques publiques
et de l'appui territorial**

Pôle Environnement et Urbanisme

**INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION
DE L'ENVIRONNEMENT**

AVIS DE SUSPENSION D'ENQUETE PUBLIQUE

Société ENGIE GREEN COUTURE DU VERNOIS

Demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation d'une installation de production d'énergie électrique à partir de l'énergie mécanique du vent sur les communes d'Aisy-sous-Thil et Lacour-d'Arcenay (21)

Par arrêté n° 165 du 25 février 2021, le Préfet de la Côte d'Or décide de la suspension à compter du 1^{er} mars 2021 et pour une durée maximale de 6 mois, de l'enquête publique concernant la Société ENGIE GREEN COUTURE DU VERNOIS dont le siège social est situé 215 rue Samuel Morse - Le Triade II - 34000 MONTPELLIER, en vue d'obtenir du Préfet de la Côte d'Or l'autorisation environnementale d'exploiter une installation de production d'énergie électrique à partir de l'énergie mécanique du vent comportant 4 aérogénérateurs de 180 m en bout de pale et de puissance unitaire maximale de 4,2 MW soit un parc d'une puissance maximale de 16,8 MW et d'un poste de livraison électrique composé d'un bâtiment préfabriqué.

L'arrêté de suspension n° 165 du 25 février 2021 est consultable dans les communes de Aisy-sous-Thil et Lacour-d'Arcenay (21) et sera publié sur le site internet de la préfecture

<http://www.cote-dor.gouv.fr/rechercher-par-commune-a2370.html>

Le présent avis sera affiché sur les panneaux d'affichage des communes précitées, affichage certifié par le maire, et publié dans deux journaux locaux habilités à recevoir les annonces légales dans le département de la Côte d'Or.

LE PREFET,
SIGNE
Fabien SUDRY

